

Conférence des maires du Jura bernois et du district de Bienne

Par sa Présidente
Mme Bregnard Milly
Rue de la Paix 37
2720 Tramelan

Commission frein à l'endettement
du Grand Conseil
Postgasse 68
3000 Berne 8

Réf. 08.0316

Malleray, le 5 septembre 2006

Procédure de consultation

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 30 août 2006, le comité de la CMJB a pris connaissance du projet que vous avez mis en consultation. Bien que le but de viser l'équilibre budgétaire et la réduction de l'endettement soit louable, les membres du comité estiment qu'il ne doit pas être inscrit dans la Constitution. En effet, la législation actuelle fixe déjà des règles de gestion financière et impose un délai de 8 ans pour amortir les déficits du compte de fonctionnement ; cette législation semble suffisante pour autant que le Grand Conseil et le gouvernement la respecte ! L'équilibre budgétaire doit être recherché en permanence par les autorités cantonales et le canton de Berne y est d'ailleurs parvenu ces huit dernières années. L'inscription d'un frein à l'endettement dans la Constitution cantonale ne donnera pas véritablement de possibilités supplémentaires aux autorités mais pourrait représenter un frein au développement du canton dans certaines situations particulières.

Le comité de la Conférence des maires du Jura bernois et du district de Bienne n'est donc pas favorable à la modification de la Constitution cantonale pour introduire un frein à l'endettement. Si tel devait être le cas, il craint que les économies soient une nouvelle fois consenties dans des domaines comme l'instruction publique ou en modifiant les clés de répartition de charges partagées entre le canton et les communes ; il va de soi que les communes s'y opposeraient avec force.

En vous priant d'excuser notre retard pour prendre position, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom du comité de la
**CONFÉRENCE DES MAIRES DU JURA BERNOIS
ET DU DISTRICT DE BIENNE**

La Présidente :

Le Coordinateur :



Courriel : info@cmjb.ch